

PROTOCOLE DE SECURITE EN COURSE D'ORIENTATION POUR L'EPS





L'enseignement et la pratique volontaire des activités physiques de pleine nature (APPN) s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève et l'axe 1 du projet académique « Apprendre et réussir ».

Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement.

Par ailleurs, elles renforcent la solidarité et la coopération entre élèves. En vivant des situations éloignées du quotidien, les élèves apprennent à observer, écouter, prendre conscience de leurs limites et ainsi mieux les repousser sans jamais les dépasser.

Je souhaite que ce protocole de sécurité, élaboré par les équipes académiques, vous permette de vous saisir pleinement des recommandations nationales et académique dans l'intérêt de la sécurité de tous les élèves participants à ces activités.

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY
Rectrice de l'académie de Dijon,
Chancelière des universités

Juin 2018

Ce document met en exergue des préconisations en course d'orientation pour les enseignements obligatoires, facultatifs ou de complément, des sections sportives scolaires, des associations sportives et des séjours scolaires.

Il est le fruit de la collaboration de professeurs d'éducation physique et sportive de l'académie de Dijon, spécialistes des activités de pleine nature en général et de la course d'orientation plus particulièrement. Ont contribué aux travaux : Terence Bernardin, Véronique Guinot, Sandrine Labaune, Aleth Lalire (co-pilote), Adeline Morvand, Virginie Minot (co-pilote), et Romain Saillard

La qualité du travail réalisé doit être soulignée. Il revient à ces professeurs le mérite d'avoir réussi une synthèse claire et fonctionnelle au profit de la formation des enseignants d'EPS.

Pour l'inspection pédagogique régionale,

Julien Metzler
IA-IPR EPS – Dijon

SOMMAIRE

1. ANTICIPER-PREPARER L'ENSEIGNEMENT.....	page 4
-Choix du lieux de pratique, demandes d'autorisations, cartes	page 5
-Préparation du matériel pour l'élève, pour l'enseignant.....	page 6
-Préparation des situations d'apprentissage.....	page 7
2.INTERVENIR-ENSEIGNER.....	page 9
3.EVALUER -VALIDER LES COMPETENCES DE SECURITE.....	page 10
4.REAGIR EN CAS D'ACCIDENT.....	page 11
5.RESSOURCES.....	page 12
6.EN RESUME.....	page 13

1. ANTICIPER – PREPARER L'ENSEIGNEMENT

La circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017 sur l'exigence de la sécurité dans les activités de pleine nature (APPN) dans le second degré sert de cadrage national donnant lieu à des recommandations académiques.

L'ensemble de ce protocole et de ses règles ré-affirme que les enseignants sont responsables des élèves qui leur sont confiés. Circulaire n° 2004-138 du 13/07/2004.

« L'élaboration, l'actualisation et la mise en place de protocoles de sécurité doivent être inscrites dans les priorités des plans académiques de formation en EPS et intégrées aux plans académiques de développement du sport scolaire. Ces formations doivent s'appuyer sur des dispositifs d'échanges, de débats et de travaux pratiques permettant de confronter expérience des collègues, retours de terrains et apports extérieurs ». Circulaire n° 2017-075 du 19/04/2017.

Une formation individuelle et collective est donc nécessaire afin d'actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences. Cette formation professionnelle commence par l'appropriation et le respect des règles et repères qui sont proposés dans ce document. Ensuite, la maîtrise des connaissances et des compétences sécuritaires doit être éprouvée en action ; c'est l'objectif des formations académiques proposées au PAF.

Chaque enseignant doit savoir estimer son degré de compétence et ne pas hésiter à solliciter des collègues plus experts pour être guidé, voire être accompagné sur certains cours.

Dans le cadre de la préparation de son intervention, le professeur réalise différentes actions :

- **Choix des lieux de pratique – Demandes d'autorisations**



Choisir et connaître le site de pratique :

- zones réduites
- lignes d'arrêts nettes et évidentes ou installation d'un balisage
- reconnaissance récente : justesse de la carte
- Connaître et tenir compte des contraintes et dangers du site (falaises, étangs, routes...)
- s'assurer de la couverture téléphonique



Autorisations

- Mairie + propriétaire(s) des terrains concernés (période, zone élagage)
- ONF (Natura 2000...)
- réserves naturelles, parc régionaux
- aux chasseurs: zones et jours de chasse (ONCSF)

ATTENTION : La possession de la carte n'autorise pas l'accès au terrain de pratique

**Les lieux de pratique et les déplacements doivent être connus du chef d'établissement.
Ils doivent figurer dans le projet pédagogique présenté au C.A de l'établissement.**

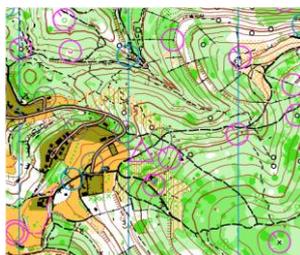
- **Choix d'un support de travail : cartes de course d'orientation :**

Les cartes d'orientation peuvent être de plusieurs formes :

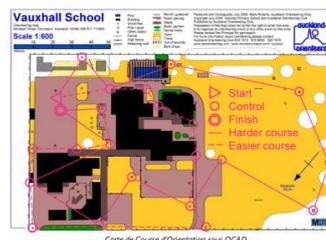
Carte réalisée à la main
(établissement, terrain de sport...)



Forêt : norme ISOM
Echelle 1/7500^e max



Parc ou établissement :
normes ISSOM
Echelle 1/5000^e max



Les cartes IGN sont peu adaptées : échelle trop grande (1/25000^e)

Une carte d'orientation sécuritaire doit :

- avoir une échelle réduite <7500^e
- être lisible et nette à l'impression
- être conforme, fidèle aux éléments présents sur le terrain
- indiquer le Nord

- **Préparation du matériel pour les élèves :**



Montre ou chronomètre (en mode heure)
obligatoire
Heure de retour
obligatoire



Une carte par élève
plastifiée ou sous
plastique si possible
en couleur



Boussole
(obligatoire en forêt)
Suivre une direction
pour revenir au
point de
rassemblement



Equipement adapté
aux conditions de
pratique : privilégier
les habits longs
pour protéger des
blessures en cas de
chute ou griffures et
tiques.

- **Préparation du matériel pour l'enseignant :**



Chronomètre ou
tablette



Trousse de secours
Téléphone
Contacts
établissement
PAI, Protocoles
d'urgence



Balises
Cartes mères
Rubalise



Tableau des
départs
Cartons de contrôle
Crayons

Exemples de balises :



Pose des balises

Une balise doit être visible et positionnée sur un élément figurant sur la carte

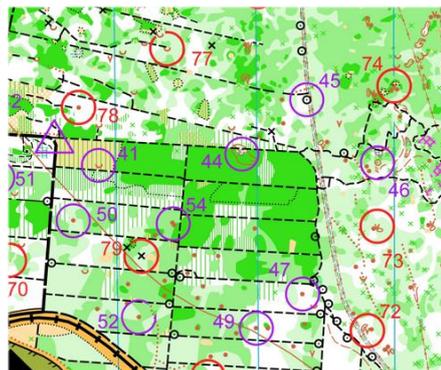
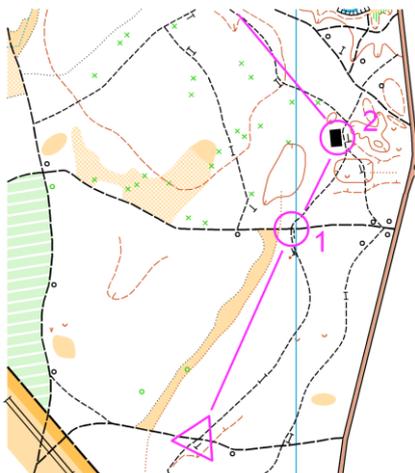
- **Préparation des situations d'apprentissage :**

Traçage des circuits

Le traçage des circuits est un des éléments ayant un impact sur l'engagement de l'élève et sa sécurité puisque celui-ci n'est pas toujours à vue de l'enseignant pendant la réalisation de son circuit.

Afin de favoriser l'engagement de l'élève en sécurité, l'enseignant veillera à adapter le **niveau de traçage = difficulté des balises à poinçonner et le niveau des lignes utilisées**, au niveau des élèves

Exemples :



Zones accidentogènes

Le traçage ne doit pas inciter l'élève à franchir une zone accidentogène potentielle.

Exemples de zones accidentogènes :

Zone interdite hachurée



Route – rivière infranchissable



Murs - clôtures infranchissables :



Lisibilité de la carte

Veiller à ce qui est ajouté sur la carte ne cache pas d'éléments empêchant la lecture et notamment des chemins, des falaises ...

Exemples :



Le trait rouge de limite de périmètre cache la clôture infranchissable



Dans ce cas, le rond a été découpé pour que l'élève puisse lire le croisement du mur avec le chemin avant la balise (point d'appui)

Choix du point de rassemblement

Choisir un point de rassemblement facilement identifiable par les élèves

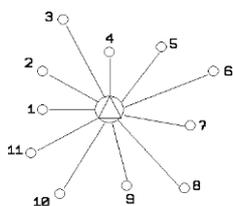
Longueur des circuits

Il vaut mieux favoriser des retours fréquents au point de rassemblement car le temps d'engagement de l'élève y est intimement lié.

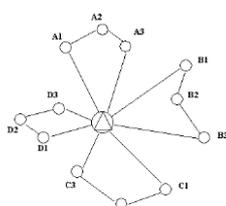
Ainsi il vaut mieux privilégier :

- plusieurs circuits courts
- plusieurs élèves sur le même circuit, décalés dans le temps
- faire tourner les circuits dans le sens horaire et anti horaire : les élèves se voient et l'enseignant a un retour d'informations.

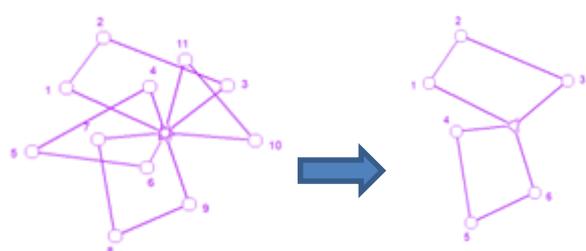
Exemples :



Etoile



Papillon



L'enseignant trace croisé

L'élève a une carte avec des parcours distincts.

Choix des formes de groupement

L'enseignant choisit la forme de groupement la plus adaptée en fonction du terrain, du niveau des élèves, de l'objectif de la situation



A PLUSIEURS : favorise l'engagement de l'élève en diminuant la charge émotionnelle ; propice au partage des connaissances ; facilite la gestion du contexte risque/ sécurité pour l'enseignant.



SEUL : favorise l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, de la confiance en soi, de la gestion de la prise de risque, et du renoncement.

2. INTERVENIR-ENSEIGNER

Recommandations institutionnelles et fédérales

BO du 16 avril 2017 :

« La sécurité se définit comme **l'absence de risque inacceptable pouvant objectivement mettre en cause l'intégrité physique des élèves**. Dès lors, l'attachement à cette dernière est une préoccupation centrale de tous les acteurs, surtout dans l'enseignement des APPN où la dimension sécuritaire est prononcée. »

Règlementation FFCO 2017 en matière d'encadrement, enseignement et animation : ressource

Le texte indique qu'il est préférable de travailler dans les conditions 2 enseignants – 2 classes. (En 2014, les préconisations pour le taux d'encadrement dans le secondaire étaient de : 1 enseignant avec sa classe, 30 élèves, au-delà, une personne adulte par tranche de 15 élèves supplémentaires).

Dix règles pour une leçon de C.O réussie

1-Adapter ou renoncer selon la météo

2- Point de rassemblement connu des élèves = triangle de départ, identifié sur la carte et sur le terrain

3- S'assurer que l'élève a son chronomètre ou sa montre et sait s'en servir

4-Imposer un temps maximal /circuit

5- S'assurer de la bonne connaissance ou l'accès aux **consignes de sécurité** : consignes orales répétées à chaque séance, éventuellement doublées d'un affichage au point de rassemblement ou d'un rappel au dos de la carte. A reporter sur l'espace numérique de travail

Exemple de consignes de sécurité :

- si je suis perdu : je reviens au dernier point sûr, ou je reste à une balise en attendant qu'un autre élève ou l'enseignant arrive, ou je ne bouge pas, je reste sur un chemin, ou je solliciter l'aide d'un autre élève, ou je me sers de ma boussole pour retrouver la ligne directrice qui ramène au départ...
- si je suis blessé, j'appelle pour faire prévenir l'adulte, je ne bouge pas...

6- S'assurer que l'élève a compris.

7- Insister sur la nécessité de ne pas déplacer les balises

8-Tenir ou faire tenir un tableau de départs/arrivées des circuits pour savoir en permanence où sont mes élèves. Exemple :

EXERCICE : suivi d'itinéraire													
NOMS 2°5	CIRCUIT 1				CIRCUIT 2				CIRCUIT 3				NOMS
	⊙	△	Temps	Nb de balises	⊙	△	Temps	Nb de balises	⊙	△	Temps	Nb de balises	

9-Surveiller le temps

10-Prévoir l'heure de retour du dernier circuit : se donner une marge temporelle en fin de séance

3.EVALUER-VALIDER LES COMPETENCES DE SECURITE

Les élèves doivent prouver, assez rapidement au début d'une séquence de course d'orientation (2 ou 3^{ème} leçon), leur compétence à réaliser un parcours d'orientation en sécurité.

Pour cela, l'élève devra valider un degré de maîtrise satisfaisante dans les compétences suivantes :

- Apporter son matériel (chronomètre, tenue) à chaque séance.
- Respecter les temps de parcours imposés et rentrer à l'heure.
- Savoir remplir correctement le tableau des départs/arrivées
- Savoir porter secours : faire prévenir l'adulte par un autre élève après avoir localiser précisément le lieu du blessé ; rester avec le blessé (éventuellement intervenir PSC1 ou GQS).
- Accepter d'aider un camarade en difficulté
- Respecter les consignes liées à l'activité et à l'environnement : ne pas déplacer les postes, ne pas sortir des limites.
- Connaitre et appliquer les consignes de réchappe s'il est perdu.
- Savoir se situer précisément sur une carte.

Cette compétence particulière peut être validée lors **d'un exercice de type « vrai-faux-manquant » ou « suivi d'itinéraire ».**

4. REAGIR

Une organisation propre à chaque cadre de pratique

On conseille aux équipes EPS **d'envisager leur propre organisation interne** selon :

- le milieu de pratique (forêt ou parc ou stade...)
- la distance et les contraintes pour se rendre au lieu de pratique (déplacement à pied ou en bus)

pour **pouvoir rentrer avec sa classe complète quelle que soit l'heure si l'enseignant a à faire face à un « imprévu anticipé »** :

1. un élève qui ne revient pas à l'heure en fin de cours :

- Toujours laisser quelqu'un au point de rassemblement (élève ou enseignant)
- Organiser les recherches : par petits groupes avec une heure limite de retour
- Prévenir l'établissement de l'imprévu et du retard pour agir selon l'organisation interne
- Demander à ce qu'une personne vienne chercher la classe
- Alerter la gendarmerie le cas échéant.

2. un élève blessé :

- Protéger, alerter, secourir (cf ressources : **Maif- formation PSC1**)
- Prévenir ou faire prévenir l'enseignant
- Aller auprès de l'élève à condition de laisser un élève au point de rassemblement.
- Selon la blessure ramener ou appeler les secours (protocole d'urgence de l'établissement)
- Connaissance des PAI et protocoles d'urgence de la classe

3. pas de couverture téléphonique dans le secteur ou irrégulière :

- Envisager l'encadrement avec un 2^e adulte
- S'équiper de talkie-walkie
- Avertir le chef d'établissement et la vie scolaire avant de partir de l'heure et du lieu de pratique dans le cas où la classe ne rentrerait pas à l'heure, pour que la mise en place du protocole interne s'opère.

5. RESSOURCES

Documents pédagogiques :

<https://www.reseau-canope.fr/ecole-de-la-course-d-orientation/>
<http://eps.ac-dijon.fr/spip.php?article91>
<http://orientering.org/wp-content/uploads/2010/12/Kiwi-O-Manual-2014-french.pdf> (exemple)

Document pédagogique et aide à la cartographie

http://eps.ac-dijon.fr/IMG/pdf/legende_iof.pdf (légende internationale)
http://www.fforientation.fr/media/cms_page_media/72/M%C3%A9thode%20F%C3%A9d%C3%A9rale%20-%20Edition%202014_1.pdf (Méthode fédérale)

Encadrement – sécurité :

http://www.fforientation.fr/media/cms_page_media/72/Reglementation%20Encadrement%20Enseignement%20Animation.pdf (encadrement)
http://www.fforientation.fr/media/cms_page_media/3930/Les%20tiques.pdf (Sensibilisation aux tiques)
<https://www.maif.fr/content/pdf/conseils-prevention/premiers-secours/depliant-memo-formation-psc1.pdf> (Protocole MAIF dépliant mémo PSC1)

Cartographie

Les cartes de course orientation sont disponibles auprès des clubs de course orientation dans les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et auprès des comités départementaux en Saône-et-Loire et dans l'Yonne.

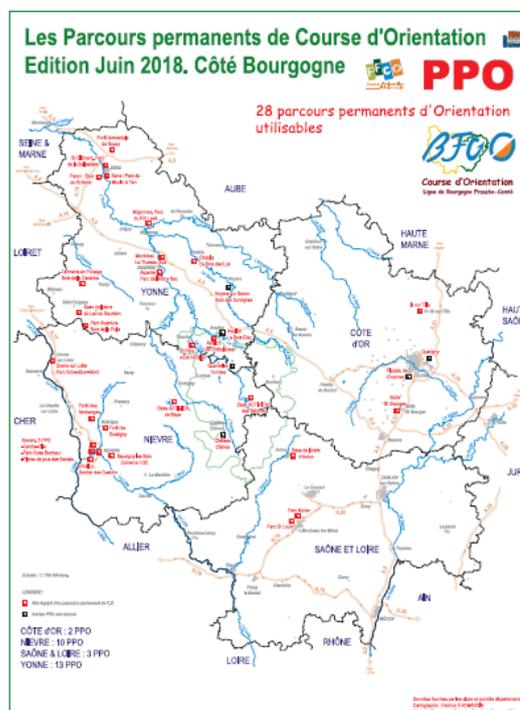
Contacts : <http://www.lbco.info/spip.php?rubrique2>

Liste des cartes disponibles en Bourgogne :

<http://www.fforientation.fr/licencie/cartographie/cartotheque/liste/?ligue=BF>
<http://www.lbco.info/spip.php?article25>

SYMBOLS POUR UNE CARTE REALISEE "A LA MAIN"

	Bâtiment		Départ
	Réservoir d'eau		Emplacement de la balise
	Banc		Arrivée
	Clôture		
	Clôture infranchissable		
	Mur		
	Porte, ouverture		
	Objet particulier		
	Route		
	Piste carrossable		
	Chemin		
	Zone pavée		
	Arbre		
	Souche d'arbre		
	Tronc d'arbre		
	Buisson		
	Zone sableuse		
	Marais		
	Cours d'eau		
	Pont		
	Rocher		
	Butte		
	Sommet		



6. EN RESUME

- 1. Connaissance et reconnaissance du lieu de pratique**
- 2. Préparation et vérification minutieuse du matériel (élève et enseignant)**
- 3. Des situations pensées et organisées rigoureusement**
- 4. Communication claire des consignes de sécurité à chaque séance**
- 5. Faire en sorte de voir ses élèves le plus souvent possible**
- 6. Anticiper les imprévus (retours en retard, blessures...)**
- 7. Adapter ou renoncer selon la météo**
- 8. Zone d'évolution clairement identifiée**
- 9. Contrôler son effectif, faire l'appel, au cours et à la fin de la séance**
- 10. Gestion, anticipation, adaptation des temps de travail de l'élève**